

paroles élogieuses qui ont été dites cet après-midi pour honorer la mémoire des honorables sénateurs défunts.

Tous étaient des hommes hors pair dans leurs professions ou en politique, et la perte pour le pays est immense.

A titre de représentant du Nord de l'Alberta, je tiens à m'associer particulièrement à l'honorable leader de cette Chambre, (l'honorable M. Robertson) pour rendre hommage à la mémoire du défunt sénateur William Harmer, et pour exprimer à sa famille toute notre sympathie. Le défunt avait la réputation d'être un homme intègre, charitable et très dévoué à tous les intérêts du pays qu'il servait fidèlement, non seulement dans ses relations comme sous-ministre des Chemins de fer et Téléphones de l'Alberta, mais encore au Sénat depuis sa nomination en 1918. Je n'avais pas l'honneur d'être de ses intimes mais nos rapports bien que peu fréquents, furent toujours très courtois et empreints d'une grande cordialité. Ceux qui le connaissaient mieux s'accordent à dire qu'il était d'abord facile, très affable en conversation et toujours prêt à rendre service. Il sacrifiait beaucoup à l'amitié et ses amis le tenaient en haute estime pour ses belles qualités d'esprit et de cœur.

Je tiens à offrir de nouveau à la famille l'expression de ma plus profonde sympathie.

(Traduction)

L'honorable ANTOINE-J. LÉGER: Honorables sénateurs, au nom de la population francophone du Nouveau-Brunswick, qu'il me soit permis d'exprimer à l'épouse et à la famille de l'honorable sénateur Walter E. Foster notre sympathie et nos sincères condoléances. Sa mort à 74 ans, un âge relativement peu avancé, enlève à sa sphère d'action un homme qui s'est consacré fidèlement, non seulement au bien-être de sa province natale, mais du Canada tout entier. Cet homme s'est attiré l'admiration, la confiance et l'amitié de ses semblables; on l'a honoré plusieurs fois en lui accordant l'avantage d'occuper des postes dans la vie économique et politique de notre pays; il s'y est fait une renommée des plus enviables. Ajoutons ici, avec toute l'admiration qui lui est due, qu'il n'a jamais trompé notre confiance.

Sa mort ainsi que celle des autres honorables sénateurs est pour tous un sujet de grand deuil.

L'honorable G. P. CAMPBELL: Honorables sénateurs, je tiens à faire miens les sentiments qu'ont exprimés d'autres membres de cette auguste assemblée. Je tiens à parler avec respect en particulier d'un ami personnel

intime, un homme qui jouissait de la haute considération de toute la Chambre. Je n'ai jamais été aussi frappé que lorsque j'ai appris à trois heures moins un quart cet après-midi la nouvelle de la mort de mon collègue et ami d'Ontario, Joe Bench.

Dire d'un homme qu'il jouissait de la considération des gens de sa localité, de son église, de la magistrature et du barreau; voilà le plus grand hommage qu'on puisse lui rendre.

Feu le sénateur Bench était un avocat jeune et doué. Malgré sa jeunesse, il a fait une forte impression auprès de tous les tribunaux où il a plaidé. Comme l'a dit l'honorable leader de l'opposition (l'honorable M. Haig), on pouvait toujours se fier à sa parole. Je crois que c'est ce qui a impressionné les tribunaux.

Je causais avec le sénateur Bench il y a quelques jours alors qu'il comptait être à Ottawa lundi pour prendre part à la réunion de la Canadian Tax Foundation. J'y ai rencontré son associé qui m'a dit que le sénateur serait à Ottawa ce matin. J'ai été profondément bouleversé d'apprendre à trois heures moins un quart la tragique nouvelle de sa mort.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion d'entretenir des relations sociales avec feu le sénateur ont toujours admiré sa bonne humeur et son attitude bienveillante envers tous les gens, quelle que soit leur condition de vie. Sa jeune épouse et sa fillette peuvent compter, j'en suis assuré, sur la sympathie de tous les Canadiens.

## BILL CONCERNANT L'INDUSTRIE LAITIÈRE

### PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. EULER dépose le bill B, intitulé: loi modifiant la loi de l'industrie laitière.

Le bill est lu pour la première fois.

Le PRÉSIDENT: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

Une VOIX: Jamais!

L'honorable M. EULER: A la prochaine séance.

## LE CANADA ET TERRE-NEUVE

### NÉGOCIATIONS CONCERNANT LA CONFÉDÉRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable M. DUFF: Honorables sénateurs, le leader du Gouvernement voudrait-il déposer et mettre à la disposition des honorables sénateurs des exemplaires de l'entente